



FOCUS



Une publication
des économistes de l'UCLouvain

Les travailleurs face au réchauffement climatique et aux politiques de décarbonation de l'économie

Bruno Van der Linden

Bruno Van der Linden est professeur émérite d'économie à l'UCLouvain et chercheur à l'IRES/LIDAM, UCLouvain¹.
bruno.vanderlinden@uclouvain.be

Les effets du changement climatique sont de plus en plus perceptibles. La vague de chaleur en ce mois de mai 2026 intrigue et les scènes de désolation suite aux intempéries de juillet 2021 et du 30 mai 2026 interpellent toute la société. L'accumulation d'écart positif de température par rapport à la moyenne historique est sans ambiguïté le reflet du changement en cours.

Pourtant, l'action mondiale en faveur du climat (mesurée [par l'OCDE](#) comme [une combinaison des politiques adoptées et de leur rigueur](#)) n'a progressé que d'1% en 2024, confirmant le ralentissement observé depuis 2021. Le retrait des États-Unis de l'accord de Paris sur le climat est un retournement marquant. Un effort insuffisant de lutte contre le changement climatique s'observe de manière générale. Selon les pays, un aveuglement idéologique ou la crainte de réduire le niveau de vie des générations actuellement en vie et celle de nuire à la profitabilité immédiate des entreprises sont sous-jacents à ce retournement chez les uns et à cette tiédeur chez les autres.

Dans le livre *Les travailleurs face aux crises climatiques et aux politiques environnementales* (référéncé en fin d'article), le Prof. Van der Linden propose dans un premier temps une synthèse de la littérature scientifique internationale consacrée aux effets des phénomènes liés au changement climatique sur les personnes actives dans le monde du travail. Il s'attache ensuite à objectiver les craintes d'une diminution du niveau de vie des générations actuelles, en adoptant le point de vue des travailleurs et des travailleuses et en se centrant sur les effets des politiques de décarbonation des économies. Le présent focus met en lumière plusieurs éléments clés de cet ouvrage et les illustre à travers quelques situations concrètes.

Le changement climatique affecte déjà les travailleurs et les travailleuses d'aujourd'hui. Il a un coût immédiat et à long terme. Parmi les professions et les secteurs exposés aux variables climatiques, l'occurrence de températures supérieures à un seuil voisin de 32°C réduit le temps de travail et/ou l'emploi. Par exemple, au-delà de 38°C, la réduction peut atteindre une heure de travail quotidien par personne aux États-Unis ([Graff Zivin et Neidell, 2014](#)). [Usman et al. \(2024\)](#) constituent un panel formé des 1160 régions de l'Union européenne des

¹ L'auteur remercie Vincent Bodart pour ses commentaires sur une première version de ce texte.

Van der Linden, B. (2026). Les travailleurs face au réchauffement climatique et aux politiques de décarbonation de l'économie, *Regards économiques*, Focus 37.
doi: 10.14428/regardseco2026.06.04.01



27 au cours des années 1995 à 2022 (le niveau de désagrégation, NUTS-3, est celui de l'arrondissement dans le cas belge). Usman *et al.* (2024) définissent une vague de chaleur ainsi : il faut que la température moyenne du trimestre dépasse la moyenne historique régionale (mesurée sur la période 1991-2020) d'au moins 1.5°C. Ils concluent que, toute chose étant égale par ailleurs, une vague de chaleur estivale réduit en moyenne l'emploi et le volume des heures travaillées. Quatre ans plus tard, la baisse avoisine 1%. Cette diminution est statistiquement significative au seuil de 10%. Autrement dit, la probabilité que cet impact soit en réalité obtenu par hasard est de 10%.

La chaleur agit aussi comme une taxe cognitive sur l'apprentissage des élèves et a dès lors des effets à long terme. Ceci se perçoit via des tests à faible et à grand enjeux. L'exposition à de fortes chaleurs exacerbe en outre les disparités socio-économiques préexistantes entre les personnes en apprentissage. En voici quelques exemples. Aux Etats-Unis, malgré des niveaux moyens en climatisation relativement élevés, une hausse persistante de 2°C réduit de 7% les acquis moyens d'une année scolaire ([Park et al, 2020](#)). Les apprentissages des élèves d'origines afro-américaine et hispanique sont pénalisés trois fois plus par la hausse des températures que ceux des élèves blancs. Les résultats à un examen d'entrée en Chine chutent de 0,7% pour chaque 2°C supplémentaire le jour de l'épreuve ([Graff Zivin et al, 2020](#)).

La productivité du travail est aussi sensible à la chaleur. Par exemple, en Europe entre 2013 et 2020, la productivité moyenne du travail (la valeur ajoutée annuelle de l'entreprise divisée par une mesure du nombre de ses travailleurs occupés durant l'année) chute d'1,2% par degré de réchauffement régional – mesuré au niveau NUTS-3 - ([Gagliardi et al, 2024](#)). L'indicateur de réchauffement local retenu est l'écart entre la moyenne annuelle des températures maximales journalières et la tendance historique de cette même grandeur (à savoir, sa moyenne observée entre 1980 et 2010). Dans l'industrie manufacturière chinoise, entre 1998 et 2007, un jour supplémentaire où la température moyenne se situe à plus de 30°C fait baisser la productivité annuelle moyenne du travail d'environ 0,2% par comparaison avec un jour où la température se situe entre 21 et 24°C ([Chen et Yang, 2019](#)). Dans une entreprise où la productivité individuelle journalière est mesurée avec grande précision, celle-ci diminue de 8,5% lorsque la température maximale du jour se situe au-delà de 35°C par comparaison avec un jour où cette même température se situe entre 24 et 26°C ([Cai et al, 2018](#)).

Les températures extrêmes causent également un surcroît d'accidents du travail. Ceci ne provient pas seulement d'insolations ou de déshydratations. Les fortes chaleurs affectent en effet aussi le sommeil, l'attention et les capacités mentales des travailleurs. Des chiffres ? Par exemple, en Italie, lorsque les températures moyennes journalières sont supérieures à 28°C (1% des jours de l'année avant la décennie actuelle), le taux d'accidents sur le lieu du travail augmente de 10% par rapport à celui observé autour de 10°C et de 40% dans le cas des accidents mortels ([Filomena et Picchio, 2024](#)). En Californie, au cours d'une journée où la température maximale se situe entre 29 et 32°C, le taux d'accidents du travail s'accroît de 5 à 6% en comparaison avec une journée où ces mêmes températures se situent entre 15,5 et 18°C. Entre 38 et 40,5°C, l'accroissement atteint une fourchette de valeurs entre 7 et 9% ([Park et al, 2021](#)). Pour un ensemble de raisons, les taux d'accidents de travailleurs à bas salaires s'élèvent davantage avec la chaleur.

Les facultés d'adaptation au réchauffement existent (conditionnement d'air, horaires de travail décalés, migrations de populations, etc.). Mais, selon les indicateurs d'impact, leur importance varie. Les facultés d'adaptation ne peuvent en tout cas pas être surestimées. Par exemple, en Inde, les travailleurs

d'entreprises avec conditionnement d'air résistent mieux à la chaleur, mais un effet se marque malgré tout sur l'absentéisme car les effets de la chaleur se font aussi sentir en dehors de l'enceinte de l'entreprise ([Somanathan et al, 2021](#)). En Australie comme en Italie, les effets de la chaleur sur les accidents du travail ne diminuent pas au fil des années ([Ireland et al, 2023](#), [Filomena et Picchio, 2024](#)).

Les phénomènes climatiques extrêmes, que le réchauffement atmosphérique renforce, affectent aussi les travailleurs et les travailleuses. Les effets sur l'emploi des zones touchées sont à distinguer de ceux sur les travailleurs de ces zones. En effet, une part de ces derniers – davantage des hommes que des femmes d'ailleurs – migre à la suite de la catastrophe climatique, ce qui peut leur ouvrir de nouveaux horizons professionnels. Mais l'emploi local des zones sinistrées se contracte (sauf dans certains secteurs concernés par la réparation des dommages). De manière générale, le secteur agricole souffre le plus et les pays du sud davantage que ceux du nord de la planète.

Face aux conséquences décrites ci-dessus, la nécessité d'un changement est apparue indispensable, parfois depuis longtemps déjà. **Ce changement urgent, appelé «transition environnementale», est entamé. Or, les politiques économiques menées pour décarboner nos économies, qui sont indispensables, créent leurs propres turbulences sur le marché du travail.**

Les politiques économiques en question comprennent *notamment* une tarification du carbone, des subventions ciblées (par exemple, en vue de développer certaines technologies ou des modèles économiques favorisant la circularité), des investissements publics (par exemple, le développement d'infrastructures ou des campagnes d'information), la fixation de normes (relatives aux polluants, à l'efficacité énergétique, etc.). La littérature scientifique a évalué les effets de nombreuses facettes de ces politiques.

La plupart des études s'accordent sur quelques conclusions qualitatives : la décarbonation des économies impacte peu la croissance économique, le niveau global de l'emploi et celui des salaires. Ce message globalement rassurant contraste avec le ton alarmiste des discours et avec plusieurs décisions prises depuis la sortie de la crise de la Covid-19. Les récents chocs de prix des combustibles fossiles, la sortie des États-Unis de l'accord de Paris, les politiques menées par son administration fédérale actuelle et la menace de la Chine sur les plans industriel, commercial et des ressources rares sont en effet venus nourrir une inquiétude et un changement de priorités, notamment en Europe. Il n'y a pas de doute que des secteurs industriels européens sont en 2025 et 2026 menacés par le niveau de leurs coûts. Il est toutefois nécessaire de bien diagnostiquer les causes principales de cette situation. La littérature scientifique résumée dans ce livre suggère que la politique climatique européenne n'en fait pas partie.

Sur le marché du travail, le nœud principal de la décarbonation se situe au niveau de la réallocation des emplois et des travailleurs. La décarbonation des économies entraîne une réallocation sectorielle de l'emploi. Au niveau mondial, de l'ordre de 2% des emplois seraient réalloués des secteurs intensifs en carbone vers les secteurs bas carbone ([Jaumotte et al, 2021](#)). On parle de transition des emplois «bruns» vers les emplois «verts». Les travailleurs licenciés des secteurs intensifs en carbone – majoritairement des hommes et des travailleurs manuels – subissent des baisses de rémunérations importantes et durables, souvent plus marquées que dans d'autres types de licenciements massifs. Il s'avère en particulier difficile de passer directement d'un emploi brun à un emploi vert : aux États-Unis, la probabilité d'une telle transition est de l'ordre de seulement 1% ([Curtis et al, 2024](#)). Les freins identifiés par plusieurs études sont la distance géographique (les nouveaux emplois ne se créent pas assez là où les anciens disparaissent) et les inadéquations de qualification. En outre, les gains monétaires à une transition

entre emplois bruns et verts ne sont pas toujours au rendez-vous. Ces difficultés individuelles deviennent aussi des problèmes collectifs. Dans la mesure où les activités en déclin sont concentrées sur le plan géographique, les sous-régions concernées sont aussi malmenées. Tous les travailleurs ne font pas face aux mêmes difficultés dans ce processus de réallocation. Les travailleurs avec une plus grande ancienneté dans les emplois bruns et disposant de moins de qualifications sont les plus pénalisés.

Pour les travailleurs dont la mobilité professionnelle, sectorielle ou géographique est extrêmement limitée, il y a lieu de mener des politiques régionales de soutien au développement d'emplois accessibles en termes de qualifications et de localisation géographique. En corollaire, il y a lieu de soutenir les sous-régions où se concentre le déclin de l'emploi. Pour les autres travailleurs, il importe de soutenir la transition, qu'elle soit professionnelle, sectorielle ou géographique. Selon le cas, il s'agira de leur donner accès à des formations appropriées et/ou à un soutien financier le temps d'opérer cette transition.

Une autre préoccupation souvent entendue porte sur l'évolution des inégalités sociales. Les scénarios de décarbonation augmentent généralement les inégalités de revenus au sein des pays. Cette tendance peut cependant être globalement corrigée par un usage approprié des recettes fiscales perçues grâce aux réformes mises en œuvre.

Les autorités publiques sont conscientes des réponses nécessaires. Il existe par exemple un Fonds européen pour une transition juste, un Fonds social climat et un support européen aux régions minières.

Pour en savoir plus sur toutes ces questions, le livre évoqué ci-dessus est, disponible gratuitement en ligne à l'adresse : <https://oer.uclouvain.be/jspui/handle/20.500.12279/1139>

REGARDS ÉCONOMIQUES

Place Montesquieu, 3
B1348 Louvain-la-Neuve
regard-ires@uclouvain.be
tél. 010 47 34 26
www.regards-economiques.be



Directeur de la publication :
Vincent Bodart
Rédactrice en chef :
Muriel Dejemeppe
Secrétaire de rédaction :
Séverine Dinjar
Secrétariat & logistique :
Virginie Leblanc
Graphiste :
Dominique Snyers

Comité de rédaction :
Paul Belleflamme
Vincent Bodart
Muriel Dejemeppe
Gilles Grandjean
Jean-François Maystadt
William Parienté
Sandy Tubeuf
Bruno Van der Linden
Frédéric Vrins

